



Service Plus à la personne
pour mineurs et adultes handicapés



DOSSIER DE PRESENTATION

SERVICE PLUS A LA PERSONNE

2018

SERVICE PLUS A LA PERSONNE - Association Loi 1901
SIRET 518 911 623 00032
Agrément qualité DIRECCTE: N/101111/A/075/Q/203
SAP518911623





Préambule

Vers une société plus inclusive

L'offre de prise en charge des personnes en situation de handicap mental, et tout particulièrement **les personnes avec troubles du comportement sévères**, souffre en France d'un réel manque de moyens, aussi bien sur le plan technique, humain, que financier. Si la situation a quelque peu évolué depuis 2014 (année de la 1^{ère} édition de la Conférence nationale du Handicap), notamment en termes de scolarisation adaptée, **bon nombre d'objectifs restent encore à atteindre pour espérer répondre aux besoins de « toutes » les familles concernées**. La prise en charge des jeunes adultes handicapés (21 ans et plus) restant l'une des défaillances et problématiques majeures, faute de dispositifs suffisants.

A l'occasion de la 2^e édition de la Conférence nationale du Handicap qui s'est tenue le 19 mai 2016 à l'Élysée, l'Unapei, 1^{ère} fédération française de familles de personnes handicapées mentales, a déploré que 47 000 d'entre elles « restaient encore sans solution ». Tel que l'a souligné le président de la République François Hollande, l'offre médico-sociale doit être transformée « **pour aider les personnes handicapées à vivre comme les autres et avec les autres, et proposer les formules les plus adaptées aux besoins de chacun.** »

47 000 Familles de personnes en situation de handicap mental restent encore sans solution de prise en charge.

Source : L'UNAPEI, Mai 2016



Préambule

Accompagner à toutes les étapes de vie

Parmi les différents enjeux propres à une « France plus inclusive », la question des offres de loisirs reste à explorer. **L'égal accès des personnes handicapées (mineurs et adultes) aux activités de l'ordre de la vie « courante », mais aussi culturelles et sportives, suppose la professionnalisation de la filière** et le soutien des structures spécialisées par la mise en relation des familles avec ces organismes.

Face au nombre grandissant des dits « laissés pour compte », il est urgent que les établissements d'accueil puissent **orienter les familles vers des services spécifiques et variés, encadrés par des accompagnants formés aux différents troubles du handicap**, notamment les plus sévères.

Faute de dispositifs suffisants, les établissements d'accueil se trouvent actuellement confrontés à des difficultés pour répondre aux besoins des familles, situation les contraignant bien souvent à des refus d'accès, voire des décisions d'exclusion des activités périscolaires.

Passé l'âge limite d'accueil en IME (21 ans), de nombreuses familles se retrouvent par ailleurs démunies et contraintes de s'éloigner de leur enfant pour qu'il puisse intégrer une structure adaptée. La Belgique reste aujourd'hui la terre d'accueil privilégiée de ce public français, le pays disposant d'une large gamme d'opportunités via de nombreuses structures de qualité.

*« Une personne avec autisme [versus « autiste »],
c'est quelqu'un qui a des rêves, des envies, et qui souhaite faire des choses dans sa vie. »*

Joseph Schovanec



Préambule

Le mot du Fondateur



*« De par notre parcours et notre expérience acquise au travers d'A Chacun ses Vacances, notre première association spécialisée dans les séjours et loisirs pour personnes handicapées, nous avons toujours été **en prise directe avec la réalité du quotidien**, au plus proche des besoins des familles et du public concerné.*

*Conscient des risques de détresse et d'exclusion dûs à cette pénurie d'offres d'accompagnement, nous avons choisi de créer **une structure spécialisée capable d'apporter des solutions sur mesure, parfaitement en phase avec les besoins du quotidien, et ce, quels que soient l'âge, la forme et le niveau du handicap mental.***

*En nous appuyant sur notre réseau et nos connaissances théoriques et du terrain, nous avons conçu une large palette de services adaptés (accompagnement dans la mobilité, aide scolaire, soutien dans le travail, ateliers de groupe,...). La vocation de SERVICE PLUS A LA PERSONNE étant de **soulager les familles** dans leur quotidien, à tout moment de vie (week-ends, nuits, vacances, ...), et de **réduire l'écart en matière d'accès aux loisirs entre les personnes dites valides et celles en situation de handicap mental.** »*

Majid Kabdani,
Fondateur de SERVICE PLUS A LA PERSONNE



Service Plus à la personne
pour mineurs et adultes handicapés

PRESENTATION EN BREF

LA STRUCTURE, SON HISTOIRE





La structure en quelques mots

SERVICE PLUS A LA PERSONNE est une **association de la loi 1901**, créée en **2009** par Majid Kabdani, Responsable de séjour adapté et fondateur d'A Chacun ses Vacances, pour **aider dans leur quotidien les personnes en situation de handicap mental et ainsi soulager leur famille.**

L'association est spécialisée dans le **service d'aide à domicile et l'accompagnement à la vie sociale** pour mineurs et adultes en situation de handicap mental et/ou autistes, notamment les **personnes avec troubles du comportement sévères.**

Différents services sont proposés : aide au quotidien, accompagnement dans la mobilité, médiation en milieu médico-social, activités des loisirs, soutien dans le travail, délégation de personnel, et accompagnements spécifiques (professeur adapté, professionnel médical ou paramédical).

Une formation continue est dispensée auprès de chaque intervenant dont l'un des principaux objectifs est la prise en compte de l'environnement et la situation propres à chaque adhérent.

SERVICE PLUS A LA PERSONNE
bénéficie du
soutien de la Ville de Paris

et reçoit, depuis 2011,
l'agrément qualité de la DIRRECTE
N/101111/A/075/Q/203
(n° SAP518911623).



MAIRIE DE PARIS



Rétrospective : notre histoire

Création
en 2009

Majid KABDANI, professionnel de séjours adaptés et co-fondateur de l'association A Chacun ses Vacances, **créé en 2009 SERVICE PLUS A LA PERSONNE pour pouvoir répondre aux besoins des familles adhérentes d'ACSV**. En effet, si ACSV organise des activités de loisirs pour mineurs et adultes handicapés, elle ne peut assurer l'accompagnement des adhérents entre le domicile et les lieux d'activités. Or nombreuses familles sont, pour des raisons professionnelles ou familiales, dans l'incapacité de déposer leurs enfants ou de les raccompagner.

Evolution
des services

C'est pour assurer ce relais et ne pas priver ces jeunes du plaisir de participer à des activités en groupe que Majid a créé SERVICE PLUS A LA PERSONNE. Devant la multiplicité et l'augmentation des demandes, **les prestations ont été progressivement étendues pour être en mesure de proposer un service « à la carte »**. La priorité étant de garantir une prise en charge de qualité et adaptée aux différents besoins.

Certifié
depuis 2011

En 2011, SERVICE PLUS A LA PERSONNE a reçu l'**agrément qualité de la DIRRECTE (n° SAP518911623)** et le **soutien de la Ville de Paris**. Cette reconnaissance a permis à l'association de se professionnaliser et de se centrer sur les personnes les plus exclues, ceci grâce au recrutement de nouveaux intervenants et au renforcement de l'équipe des associés, composée de parents adhérents et de professionnels, chacun investi à l'unisson dans le travail associatif.



Service Plus à la personne
pour mineurs et adultes handicapés



RENCONTRE AVEC NOTRE EQUIPE INTERNE



Notre équipe interne

LE BUREAU

PRESIDENT : RIVIERE Patrick

PRESIDENT D'HONNEUR: KABDANI Majid

TRESORIER: DU PASQUIER Rémi

SECRETAIRE : FRANCOISE JACQUET

SECRETAIRE DELEGUE: LAURENT BOUVIER

L'EQUIPE ADMINISTRATIVE

DIRECTRICE GENERALE : SOPHIE KABDANI

SECRETAIRE COMPTABLE : CECILE CABUCHE

COORDINATRICE : LOUISE VERJUS-RENARD

UNE EQUIPE DE

15 INTERVENANTS

SENIOR ET JUNIOR*

31 embauches en 2017

3 SERVICES CIVIQUES

2 TERRAINS ET UN RECHERCHE DE
PARTENAIRE

ACCUEIL DE NOMBREUX

STAGIAIRES en formation social

LE SOUTIEN DE **BÉNÉVOLES** ,

AU SEIN DU COMITE

D'ADMINISTRATION

ET DES METIERS CONNEXES

18 salariés

dont **15** intervenants et **3** administratifs*

50 adhérents

en **2017***



Service Plus à la personne
pour mineurs et adultes handicapés



LA PALETTE DE NOS SERVICES



Nos services

Notre offre de services couvre toutes les étapes du parcours de vie sociale des mineurs et adultes en situation de handicap. L'enjeu est de disposer d'une gamme suffisamment large et de ressources de qualité pour être en mesure d'accompagner nos adhérents de façon personnalisée et à tout moment du quotidien.



Aide
au quotidien



Aide à
la mobilité



Médiation
en milieu
médico-social



Activités
de Loisirs



Soutien dans
le travail



Suivi et services
spécifiques



Formation
professionnelle



Délégation
de Personnel



Nos Services en détail



AIDE AU QUOTIDIEN : accompagner le bénéficiaire dans ses activités à domicile : hygiène, repas, jeux ou activités, petits travaux administratifs...



ACCOMPAGNEMENT DANS LA MOBILITÉ : favoriser la mobilité des bénéficiaires en les accompagnant en voiture, transport en commun, concevoir des parcours éducatifs...



MÉDIATION EN MILIEU MÉDICO-SOCIAL : aider le bénéficiaire à intégrer et mieux évoluer dans son établissement spécialisé en concertation avec celui-ci et l'accompagner dans ses rendez-vous médicaux ou administratifs



SOUTIEN DANS LES ACTIVITÉS DE LOISIRS : permettre au bénéficiaire d'exercer des activités de loisirs, culturelles et sportives, en concertation avec les animateurs, organisation et animation d'ateliers de groupe (musique, arts plastiques, théâtre, ...) et d'activités sportives, aide à la socialisation et intégration dans le milieu culturel ordinaire (sortie musées, expositions, piscines, parcs de loisirs...), conception de programmes éducatifs personnalisés, organisation d'un séjour en été et d'un week-end, mutualisation des ressources avec notre partenaire ITINERAIRE BIS PROD pour l'organisation de séjours et week-ends adaptés...



Nos Services



SOUTIEN DANS LE TRAVAIL : soutenir l'insertion professionnelle, assister le bénéficiaire dans sa recherche d'emploi, favoriser son intégration professionnelle et instaurer un bon climat relationnel, optimiser les interactions avec son milieu professionnel...



ACCOMPAGNEMENT SPÉCIFIQUE : mise en relation avec un professeur adapté, accompagnement par un professionnel médical ou paramédical (ergothérapeute, psychologue ABA ...), accompagnement dans la pratique d'activités sportives et culturelles par un professionnel du domaine : professeur de sport adapté à domicile, professeur de shiatsu à domicile, etc... (tarifs spécifique)



DÉLÉGATION DE PERSONNEL : mise à disposition d'intervenants pour les instituts et les établissements spécialisés (remplacement ou renforcement du personnel interne en IME, ...)



FORMATION DES INTERVENANTS : mutualisation des ressources avec ITINERAIRE BIS PROD et son organisme de formation intégré pour former les futurs intervenants et créer de l'emploi (parcours de formation d'une durée de 1 an dans le cadre de recrutement en contrat aidé et contrat d'avenir)



Nos tarifs

Créateur de liens, sens de l'écoute et du service, accompagnement sur-mesure, les engagements de SERVICE PLUS A LA PERSONNE s'inspirent de **relations construites sur la durée**.

Cotisation annuelle

50€

Tarif de la prestation

24€/26€ l'heure

hors déduction des impôts

Tarifification spécifique pour les jours fériés, les dimanches et les nuits

Tarif du forfait Vacances

160€/jour



Nos tarifs sont homologués par la MDPH

Sont acceptés Chèque CESU Chèque Paris Autonomie



Service Plus à la personne
pour mineurs et adultes handicapés

NOS ENGAGEMENTS QUALITE





Nos engagements Qualité



Pour garantir la qualité de vie à domicile et selon les besoins des familles, les intervenants peuvent être amenés à travailler tous les jours, y compris les dimanches et les jours fériés. **Toutes nos interventions sont à la carte et s'adaptent aux spécificités de chacun.**

Des interventions sont possibles :

- ✓ **24h/24h**
- ✓ **7j/7**
- ✓ **365 jours par an**
- ✓ **Week-end, jours fériés, vacances scolaires**

Nous nous engageons à :

- ✓ **Former** l'ensemble de nos intervenants aux différentes formes de handicap
- ✓ **Remplacer** des intervenants dans l'heure en cas d'absence
- ✓ **Adapter** les programmes suivant les contraintes des familles (souples et modifiables)
- ✓ **Personnaliser** nos services suivant les rythmes de vie et spécificités médico-sociales de chaque adhérent

Depuis 2011, SERVICE PLUS A LA PERSONNE renouvelle son agrément Qualité de la DIRRECTE N/101111/A/075/Q/203 (n° SAP518911623).





Service Plus à la personne
pour mineurs et adultes handicapés

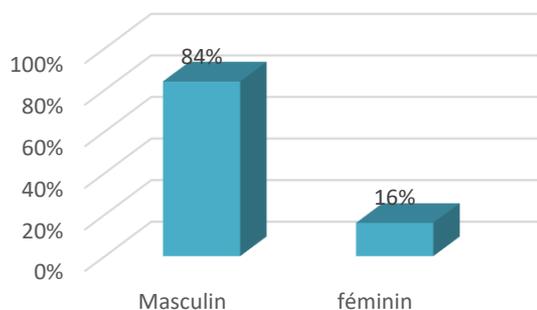
LE PROFIL DE NOS ADHERENTS



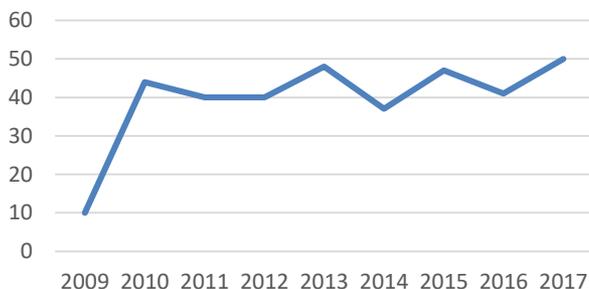


Nos adhérents : les données clés

ADHERENTS 2017



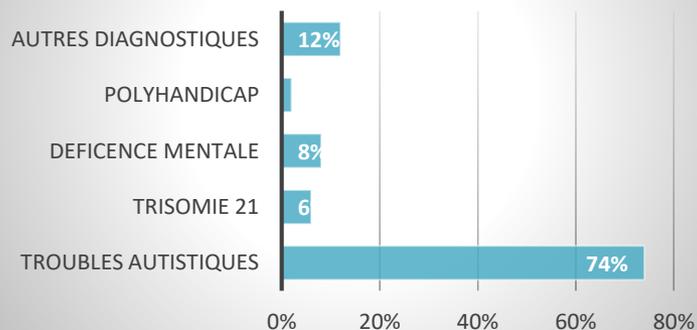
Evolution du nombre d'adhérents



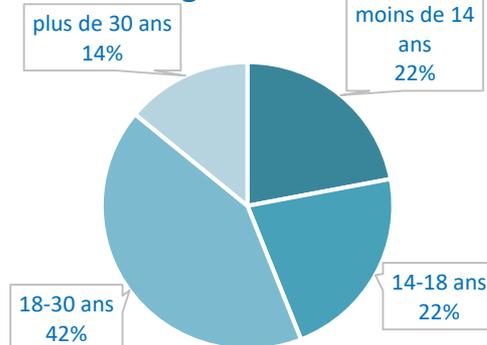
100% d'entre eux sont **domiciliés en Ile de France**, dont **78%** à Paris

42% sont situés dans la **tranche 18-30 ans**
Aide à l'émancipation, autonomie

Répartition de nos adhérents par handicap



Tranche d'âge de nos adhérents





Service Plus à la personne
pour mineurs et adultes handicapés

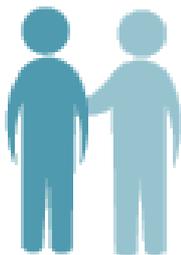


VALEURS ET FORCES **NOTRE PHILOSOPHIE**



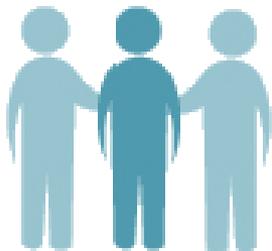
La logique du « 1 à 2 pour 1 »

Dans un souci de qualité de service et de non-discrimination, SERVICE PLUS A LA PERSONNE se positionne en « acteur de haute proximité ».



Nos services d'accompagnement et d'assistance s'effectuent dans
la logique du « 1 Pour 1 ».

Soit un taux d'encadrement de **1 intervenant pour 1 adhérent**



Dans certains cas (difficulté à la mobilité, handicap sévère) s'applique
la logique du « 2 pour 1 ».

Soit un taux d'encadrement de **2 intervenants pour 1 adhérent.**

Nous entretenons des **relations étroites avec les familles** des adhérents pour être en mesure, d'une part, d'identifier les besoins spécifiques en prenant en compte **l'environnement et les situations qui leurs sont propres**, et d'autre part, pour fournir à nos intervenants toutes les clés de connaissance nécessaires à un accompagnement de proximité optimal.



Notre signature

SERVICE PLUS A LA PERSONNE se démarque à différents titres, notamment par :



Les ateliers de groupe

Nous avons mis en place des ateliers de groupe (culture, loisirs, échanges) réunissant des personnes porteuses de handicaps différents. Une offre très limitée sur le territoire.



La prise en charge des personnes avec troubles du comportement sévères

Nous accueillons les personnes non prises en charge par les autres établissements.



La priorité aux valeurs philanthropiques

Notre modèle privilégie la dimension humaine (vs lucrative). Notre vocation est avant tout de défendre un projet social : contribuer à la socialisation, l'intégration et l'ouverture des personnes en situation de handicap mental.



La formation continue et le développement des compétences

A chaque intégration et au fil des missions confiées, nous formons nos intervenants pour nos propres besoins ou ceux de nos partenaires et adhérents institutionnels (délégation du personnel).



Nos forces



Accueil de toutes personnes en situation de handicap mental, enfants et adultes, quels que soient le degré d'autonomie et la nature du comportement.

Procédure d'accueil personnalisée et approfondie avec la participation de la famille du futur bénéficiaire des services.

Mise en place d'une période d'observation et d'adaptation, puis mise en place d'un **suivi personnalisé.**

Collaboration étroite et en continu avec les familles : suivi et échanges réguliers avec la famille, ouverture des séances décisionnelles (AG, réunions de travail), recherche de solutions face à l'évolution des situations des bénéficiaires.

Formation continue, interne et externe, des intervenants, **ouverture** des séances décisionnelles aux intervenants (AG, réunions de travail, ...)

Recherche et développement de services complémentaires permettant d'accroître l'autonomie et le bien être des bénéficiaires.



Service Plus à la personne
pour mineurs et adultes handicapés



NOS PROJETS POUR L'AVENIR



Nos projets pour 2018

Pour optimiser la qualité de nos services et soutenir notre développement, l'urgence est au renforcement de nos moyens financiers, techniques et humains. Pour l'année 2018, SERVICE PLUS A LA PERSONNE a identifié 8 projets à mettre en œuvre :

1 Améliorer notre rentabilité et développer un fond de roulement

La priorité, pour 2018, est de stabiliser notre économie, ceci va se faire par plusieurs leviers: augmentation de nos tarifs de prestation, amélioration de nos outils de gestion, travail sur la rentabilité de chaque intervenant, signature de contrat en CDI plutôt que CDD. Nous allons travailler aussi sur la stabilité de nos équipes pour éviter le turn-over qui coûte très cher en développant partenariat mission locale afin de proposer stage découverte métier, accompagner et former d'avantage pour que nos intervenants restent motivés malgré la difficulté du métier.

2 Mutualisation des ressources entre Service Plus et IB Prod

Développer un partenariat unique entre nos deux structures. Nous souhaitons créer la mutualisation de nos ressources, compétences et savoir-faire. Dans un objectif multiple de stabilité de nos finances, développement de notre activité, partage des locaux, des ressources humaines ainsi que de nos formations.

3 Renforcer nos labels Qualité

En 2018, SERVICE A LA PERSONNE a pour projet d'obtenir le label Qualité CAP'HANDEO et de renforcer nos procédures d'accueil de nos adhérents pour tendre vers toujours plus de qualité.

4 Financer la Malette Intervenant

Une « boîte à outils » éducative, sous forme de sac avec nombreux rangements, remise à chaque intervenant dès leur arrivée (avec caution pour l'assurance de récupérer le matériel en fin de contrat). Cet outil de travail inclurait du matériel pédagogique et de première nécessité : trousse de secours, lingettes hygiéniques, classeur avec des fiches de suivi d'intervention, tablette tactile comme support pédagogique pour l'adhérent (en 2017, nous avons financé 5 tablettes, grâce à la Fondation Orange, nous souhaitons renouveler cette demande en 2018), matériel éducatif (par ex. boîte de coloriage), appareil numérique, pictogrammes (aide à la communication)...



Nos projets pour 2018



5 Obtenir un local

La priorité de SERVICE PLUS A LA PERSONNE : la recherche de locaux dans la ville de Paris pour installer ses bureaux administratifs, accueillir les adhérents et leur famille, organiser les ateliers de groupe, des rencontres culturelles ... L'enjeu étant de pouvoir accéder à un espace de travail en adéquation avec l'augmentation du nombre de nos adhérents ainsi que de pérenniser et sécuriser notre activité. Plus qu'un « lieu de travail », ces futurs locaux auront vocation à accueillir nos partenaires pour devenir un **Lieu d'Accueil Alternatif pour jeunes adultes porteurs de handicap sans prise en charge**. Toujours dans la logique de mutualisation des ressources, SERVICE PLUS se rapproche de ITINERAIRE BIS PROD pour déployer ce projet.

6 Rechercher des nouveaux partenaires financiers et techniques

Grâce au soutien d'un service civique nous allons rechercher des nouveaux financements afin de financer des activités de qualité pour nos adhérents et mener à bien tous nos projets.

7 Augmenter le potentiel d'accueil

Devant l'augmentation du nombre de familles sans solution de prise en charge, SERVICE PLUS A LA PERSONNE souhaite se donner les moyens d'accueillir de nouveaux adhérents au sein de sa structure et répondre ainsi à un maximum de demandes.

8 Créer de l'emploi et former

Pour accompagner son développement, SERVICE PLUS A LA PERSONNE souhaite renforcer ses équipes d'intervenants. Dans ce cadre, SERVICE PLUS A LA PERSONNE et ITINERAIRE BIS PROD mutualisent leurs ressources et savoir-faire pour favoriser l'insertion professionnelle. Un parcours de formation continue d'une durée de 1 an a été développé dans le cadre du recrutement en contrat aidé ou contrat d'avenir. L'objectif est d'apporter les qualifications nécessaires à l'exercice d'un métier dans le Handicap mental (AVS, accompagnant spécialisé, etc...)



Service Plus à la personne
pour mineurs et adultes handicapés

Le soutien de **NOS PARTENAIRES**





Nos partenaires

PARTENAIRES FINANCIERS



PARTENAIRES TECHNIQUES



PARTENAIRES INSTITUTIONNELS





IB PROD et Le Collectif Artygique



ITINERAIRE BIS PROD est une Société Coopérative d'Intérêt Collectif (SCIC) créée en 2015 par Majid Kabdani et Sophie Roth Kabdani pour produire et

fournir des biens et des services d'intérêts collectifs qui présentent un caractère d'utilité sociale. ITINERAIRE BIS PROD s'inscrit dans la loi 2005 concernant l'intégration et l'épanouissement des personnes en situation de handicap mental à tous les niveaux (éducation, loisir, emploi...). Ses services s'articulent autour de trois activités : l'organisation de loisirs et de séjours adaptés, la formation socio-culturelle (AVS, intervenant et animateur spécialisé), et la production artistique.

SERVICE PLUS A LA PERSONNE ET IB PROD mutualisent leurs ressources (techniques, humaines, et financières) pour renforcer la qualité et la pertinence de leurs services et maximiser leur potentiel de développement.



LE COLLECTIF ARTYPIQUE est une troupe d'artistes issus de la scène culturelle, française et internation-

-nale, aux côtés de chanteurs, musiciens et comédiens en situation de handicap mental. En 2011, Majid s'est employé à valoriser les talents repérés au sein de ses ateliers artistiques. Un moyen de démocratiser l'accès à la scène en l'ouvrant à tous les artistes, y compris les personnes en situation de handicap mental. Plusieurs adhérents de SERVICE PLUS A LA PERSONNE ont ainsi rejoint la troupe.

Le Collectif Artygique est produit par ITINERAIRE BIS PROD. Il compte déjà plusieurs réalisations : singles, concerts, tournées, clip. Sa force est sa capacité à composer dans la diversité et à se nourrir des richesses de chacun pour donner vie à des projets aussi techniques que singuliers.

VOIR LE SPECTACLE DU COLLECTIF A L'OLYMPIA

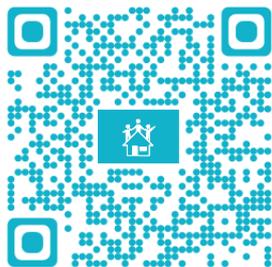
<https://vimeo.com/151128513>





Service Plus à la personne
pour mineurs et adultes handicapés

DES QUESTIONS ? CONTACTEZ-NOUS !



Sophie KABDANI
Directrice générale
+33 (0)6 22 83 65 14

Adresse siège social :
66 avenue de Breteuil 75007 Paris
e-mail :

s.kabdani@serviceplusalapersonne.com

Site Internet :
www.serviceplusalapersonne.com

Facebook :
www.facebook.com/serviceplusalapersonne/

Twitter :
@ServicePlus75